

**NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS AU CANADA, AU JAPON ET EN AUSTRALIE**  
**CS Communication & Systèmes**

**Société anonyme au capital de 31 482 940 €**  
**Siège social : 54-56, avenue Hoche - 75008 Paris**  
**R.C.S Paris 692 000 946**

**CS Communication & Systèmes procède à une émission d'OBSAR de 14,85 millions d'euros**

CS Communication & Systèmes (la "Société") procède à une émission d'obligations (les Obligations) assorties de bons de souscription d'actions remboursables (les "BSAR") (ensemble les "OBSAR") de 14,85 millions d'euros.

CS Communication & Systèmes utilisera le produit net de l'émission tant pour équilibrer ses sources de financement, aujourd'hui quasi exclusivement à court terme que renforcer ses capacités de développement, en profitant dans l'immédiat d'une ressource obligataire à coût réduit et à terme d'un possible renforcement de ses fonds propres.

Cette émission n'est pas motivée par un projet d'acquisition spécifique. Par ailleurs, CS a engagé une réflexion avec ses banquiers conseils habituels sur tout projet industriel lui permettant de renforcer sa dynamique de croissance, notamment à l'étranger. Ces opérations pourraient se traduire par une dilution de l'actionnaire de référence, pour autant qu'elles soient créatrices de valeur.

L'émission d'OBSAR est réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

La souscription sera ouverte du 12 mai 2006 au 23 mai 2006. Le droit préférentiel de souscription sera coté pendant la période de souscription sur l'Eurolist d'Euronext Paris S.A.

Les principales caractéristiques des OBSAR sont les suivantes :

- 165 000 Obligations d'un nominal de 90 € émises au pair
- Intérêt : Euribor 3 mois + 0,734 % l'an payable trimestriellement à terme échu les 9 mars, 9 juin, 9 septembre, 9 décembre de chaque année et pour la première fois le 9 septembre 2006 ;
- Remboursement normal : en totalité au pair le 9 juin 2009
- Cotation : Les Obligations seront admises aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris S.A.
- A chaque Obligation sont attachés 1 BSAR A et 1 BSAR B dont les principales caractéristiques sont

<b>Principales caractéristiques des BSAR</b>		
	<b>BSAR A</b>	<b>BSAR B</b>
Code ISIN	FR0010325019	FR0010325035
Prix d'exercice	41,69 €	45,48 €
Parité d'exercice	1 action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAR A	1 action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAR B
Durée	3 ans	5 ans
Période d'exercice	La dernière année	Les 3 dernières années
Remboursement anticipé à 0,01 €	Au gré de la Société, à compter du 9 juin 2008, si le produit du cours de l'action et de la Parité d'exercice excède 190% du Prix d'exercice	
Cotation des BSAR	Les BSAR seront sous réserve d'exception incessibles et non admis aux négociations pendant les deux premières années	

## **NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS AU CANADA, AU JAPON ET EN AUSTRALIE**

Dilution : Le nombre d'actions susceptibles d'être créées par exercice des BSAR représente environ 5,24 % du capital actuel de la Société.

Le descriptif détaillé des conditions de cette opération fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers sous le n° 06-131 en date du 3 mai 2006.

Ce prospectus est constitué :

- du document de référence enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 3 mai 2006 sous le numéro R 06-048
- d'une note d'opération incluant le résumé du prospectus.

CS Communication & Systèmes attire l'attention du public sur les sections relatives aux facteurs de risque figurant dans le prospectus (chapitre IV du document de référence, et section 2 de la note d'opération susvisés).

Ces documents sont disponibles sans frais auprès de :

- CS Communication & Systèmes, 22, avenue Galilée, 92350 Le Plessis Robinson
- CALYON, 9 quai du Président Doumer, 92920 Paris La Défense Cedex
- Banque Palatine, 52 avenue Hoche, 75008 Paris

Ils peuvent également être consultés sur les sites Internet de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de CS Communication & Systèmes (<http://www.c-s.fr/>).

La notice légale sera insérée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 5 mai 2006.

*Ce document constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus.*

*Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions, tout Etat des Etats-Unis et le District de Columbia), en Australie, au Canada ou au Japon.*

*La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur.*

*Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions, tout Etat des Etats-Unis et le District de Columbia). Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis ou à un ressortissant américain ou pour son compte, en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une exemption à l'obligation d'enregistrement prévue par le Securities Act. Il n'y aura pas d'offre au public de valeurs mobilières aux Etats-Unis.*

*Ce communiqué est seulement destiné (i) à des personnes situées en dehors du Royaume-Uni ou (ii) à des personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissement et qui sont des professionnels du domaine de l'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act de 2000 (Financial Promotion Order 2005 du Royaume-Uni (le « Financial Promotion Order ») ou (iii) aux personnes entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) (les « high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, ou (iv) à toute autre personne à qui il peut être légalement communiqué au sens de l'article 21 du FSMA (ci-après dénommées ensemble les « Personnes Qualifiées »). Toute personne autre que les Personnes Qualifiées ne sauraient agir ou se fonder sur ce communiqué.*

Contact Investisseurs : Hugues Rougier – 01 41 28 44 44